



AMOPA

*ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
Section départementale du Nord - Secteur de VALENCIENNES*

Concours d'éloquence 2025

Considérant :

- a) le caractère fondamental que revêt la communication orale dans la transmission des idées et des connaissances concourant à l'épanouissement de la personnalité humaine,
- b) le rôle historique essentiel dévolu à l'expression orale dans l'art de communiquer,
- c) l'impérieuse nécessité de promouvoir un usage sans cesse accru de la langue française au-delà même des frontières des pays francophones et de favoriser une pratique valorisante de celle-ci, mettant ainsi en exergue ses subtilités.

Fidèle à ses objectifs, à savoir :

- a) la défense et l'expansion de la langue française, en France et à l'étranger,
- b) la création de carrefours et de réseaux de compétences et de générations fondés sur un profond humanisme,
- c) la possibilité de rencontres au cours d'activités culturelles dans un climat de chaleureuse amitié,
- d) l'instauration de contacts enrichissants entre les générations et les étudiants des différents établissements des sites universitaires,
- e) l'aide à l'insertion et à la réussite professionnelle et sociale des jeunes étudiants, tant en France qu'à l'étranger.

Afin de donner aux étudiants la possibilité de tester leurs aptitudes à l'expression orale, l'A.M.O.P.A. NORD – secteur de Valenciennes décide de renouveler son Concours d'Éloquence en mars 2025.

Règlement du concours

ART.1 – Le concours d'éloquence vise à reconnaître et à honorer une ou plusieurs prestations originales mettant en valeur la capacité de leur auteur à maîtriser, dans la forme et dans le fond, la langue française et à présenter les propos avec talent, distinction et conviction,

ART.2 – Il s'adresse aux étudiants titulaires du Baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) jusqu'à BAC + 5 inclus, fréquentant les lycées et établissements universitaires du Nord,

ART.3 – Chaque candidat remplira une fiche d'inscription qu'il signera et remettra au secrétariat de son établissement ou par courriel à amopaval.bd@orange.fr au plus tard le **26 février 2025**. La signature vaut acceptation du présent règlement.

ART.4 – Les lauréats ayant obtenu le 1^{er} prix aux concours organisés les années précédentes ne peuvent se représenter.

ART.5 – Le concours se déroulera au **Lycée de l'Escaut,**
1, avenue de Saint-Amand
à 59300 VALENCIENNES,

en deux épreuves :

- 1) l'épreuve de sélection : le mercredi 5 mars 2025 à 15 h 30,**
- 2) la finale : le mercredi 12 mars 2025 à 15 h 30.**

Les candidats recevront la confirmation de leur inscription par courriel à l'adresse indiquée sur leur bulletin d'inscription. Un aménagement de l'ordre de passage sera possible pour les candidats soumis à des contraintes horaires en le signalant lors de l'inscription.

ART.6 – Les jurys : les jurés sont des spécialistes de l'expression orale et de la communication : enseignants, journalistes, avocats, magistrats ... qui ne devront avoir aucun lien de parenté avec les candidats.

ART.7 – À l'épreuve de sélection, les candidats se prépareront pendant un temps de 20 minutes sur un sujet choisi sur place parmi deux proposés : un d'actualité et un d'ordre sociétal, et disposeront d'un temps de parole d'un maximum de cinq minutes devant le jury ; l'utilisation de moins de 3 minutes sera appréciée négativement. L'exposé se fera sans notes, toutefois, ils pourront s'aider d'un mémo 10 x 5 cm tenu discrètement dans le creux de la main. À l'issue des épreuves de sélection, le thème de la finale sera donné aux candidats retenus,

ART.8 – L'épreuve de sélection se déroulera hors public, la finale devant un public. L'ordre de passage des candidats sera tiré au sort pour la finale, À l'épreuve de sélection, de 10 à 13 candidats seront retenus pour la finale.

ART.9 – Aucun prosélytisme, aucun appel à la haine ne seront tolérés, et dans ce cas il sera mis fin immédiatement à la prestation du candidat. L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant toute la durée des épreuves.

ART.10 – Sont notamment pris en compte pour l'appréciation et la valorisation de chaque audition :

- 1) le talent oratoire du candidat ainsi que sa maîtrise et sa connaissance de la langue française, la richesse de son vocabulaire, l'enchaînement des idées, la logique du raisonnement, l'intonation et la conviction, la justesse du ton,
- 2) l'aptitude à retenir l'attention de l'auditoire, la gestuelle, le maintien, la tenue, l'aisance et le naturel,
- 3) la recherche et le sérieux de l'argumentation, la profondeur de la réflexion et des idées, la qualité de l'analyse et de la synthèse,
- 4) la présentation, la tenue vestimentaire soignée,

ART.11 – Les candidats autorisent la reproduction par tous procédés techniques, de l'image, du son et de l'exposé de leur prestation, lesquels deviennent propriété de l'AMOPA, qui peut en disposer et les exploiter librement sous sa seule autorité et responsabilité, dans l'objectif de valoriser ses actions.

ART.12 – Les délibérations se tiennent à huis clos. Chaque juré dispose de 10 points fractionnés en 4, 3, 2 et 1. Chaque membre du jury choisit les 4 candidats qu'il trouve les meilleurs et leur affecte l'une de ces 4 notes. Les décisions du jury sont prises à la majorité ; le Président a la voix prépondérante. La notation n'a pour objectif que d'aider à l'élaboration du classement final.

ART.13 – La participation au concours d'éloquence emporte l'adhésion pure et simple au présent règlement,

Personnes à joindre en cas de nécessité :

Annie SPRATBROW – courriel : a.sw@orange.fr
ou Bernard DESMET – courriel : amopaval.bd@orange.fr

ART.14 – **RÉCOMPENSES** : quatre prix seront décernés sous forme de bourses :

- 1er prix : une bourse de 500 euros,
- 2ème prix : une bourse de 300 euros,
- 3ème et 4ème prix : une bourse de 200 euros.

Les lauréats suivants se verront décerner un prix, non encore défini, qui pourra se présenter sous la forme d'ouvrages littéraires, scientifiques, d'art, de places de théâtre, de cinéma, de lecteurs de DVD, etc.

Thèmes proposés lors des dernières finales :

En 2019 : le thème de la finale était : « le pouvoir »
En 2023 : le thème de la finale était : « les conflits »
En 2024 : le thème de la finale était : « le sport »
Chaque année, deux sujets sont proposés.

Quelques conseils :

- *soyez à l'aise dans une tenue soignée,*
- *préparez votre plan, une idée directrice, de manière à ne pas vous répéter et à faire passer un message qui a du sens,*
- *soignez votre introduction,*
- *ne négligez pas la conclusion,*
- *regardez votre auditoire.*